République Française

Département du Finistère

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-14DCC050326-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DES ABERS	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**	Délibération
	Séance du 5 mars 2026	N° 14dcc050326

Le Conseil de communauté se réunit le jeudi 5 mars 2026, à 17h30 à l'hôtel de communauté à Plabennec. Il a été présidé par Monsieur Jean-François TREGUER, Président.

Date de convocation : 20 février 2026
Nombre de membres : 49
Quorum : 25
Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 44

Présents : Bernard GIBERGUES, Béatrice DUPONT, Yves LE GOFF, Martial CLAVIER, Patrice BOUCHER, Karine HELIES, Christine CHEVALIER, Jean Luc CATTIN, Daniel GODEC, Jean-François TREGUER, Sandrine LAVIGNE, Gwendal LE COQ, Monique LOAEC, Jean-Christophe FERELLOC, Philippe LE POLLES, Marie Annick CREACHCADEC, Fabien GUIZIOU, Anne-Thérèse ROUDAUT, Marcel LE FLOC'H, Jean Michel LALLONDER, Hélène KERANDEL, Paul TANNE, Andrew LINCOLN, Catherine LE ROUX, Alain ROMEY, Lédie LE HIR, Roger TALARMAIN, Christine SALIOU, Olivier MARZIN, Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, Jacques LUCAS, Bernard CALVARIN, Nadège HAVET, André BEGOC, Guy TALOC

Excusé(s) : Sylvie RICHOUX donne pouvoir à Marcel LE FLOC'H (jusqu'à son arrivée), Marie Claire LE GUEVEL donne pouvoir à Paul TANNE, Marie BOUSSEAU donne pouvoir à Catherine LE ROUX, Danielle FAVE donne pouvoir à Jean-Luc CATTIN, Yannig ROBIN donne pouvoir à Andrew LINCOLN, Nadine ABJEAN, Caroline PRIGENT, Nadine KASSIS, Annick LE GUEN, Ludovic MORIN, Alain FLOUR,

Construction d'un réservoir d'eau potable sur la commune de Plouguerneau – validation de l'avant-projet sommaire

La commune de Plouguerneau dispose de 3 réservoirs dont l'approvisionnement en eau provient exclusivement de l'usine de Kernilis pilotée par le Syndicat des Eaux du Bas Léon (SEBL). En 2020, Le schéma directeur d'eau potable a dans ses conclusions mis en avant la fragilité du réservoir du bourg, en termes de structure et de sécurisation. La conclusion du schéma rejoint celle de la commune qui dès 2013 avait décidé de lancer un programme pour son remplacement

La réflexion globale a été prolongé pour englober l'ensemble des réservoirs de la commune et les réseaux de distribution afférents.

Une étude technico-économique de faisabilité a été menée par le bureau d'études Cycl'eau en 2024. Plusieurs scénarios ont été présentés

Le bureau de communauté du 14 mars 2024 (délibération n°3dbc140324) après validation du conseil d'exploitation eau et assainissement du 13 février 2024 a décidé d'approuver le scénario 3a à savoir la construction d'un château d'eau au bourg de 950 m³ et le renforcement de la conduite de distribution alimentant Le Grouanec.

Le nouveau réservoir sera en capacité d'alimenter le secteur du bourg et le secteur du Grouanec.
Le montant total de l'opération a été estimé par le bureau d'études Cycl'eau à 4 156 500 € (dont 530 000 € d'études et d'achat terrain).

La Communauté de Communes du Pays des Abers a ainsi missionné ARTELIA / TGMP pour la maitrise d'œuvre relative à la création de ce château d'eau de 950 m3 et à la modification du réseau de distribution pour intégrer ce nouvel ouvrage.

Ce marché comprend :

- Etudes préliminaires (EP)

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-14DCC050326-DE

- Etudes d'avant-projet (AVP)
- Etudes réglementaires (dossier au cas par cas)
- Permis de construire
- Etudes de projet (PRO)
- Assistance à la passation des contrats de travaux (ACT)
- Direction de l'exécution des travaux (DET)
- Visas des documents d'exécution des travaux (VISA)
- Ordonnancement, pilotage et coordination des travaux (OPC)
- Assistance au opérations de réception des travaux (AOR)
- Option : Evaluation environnementale – étude d'impact

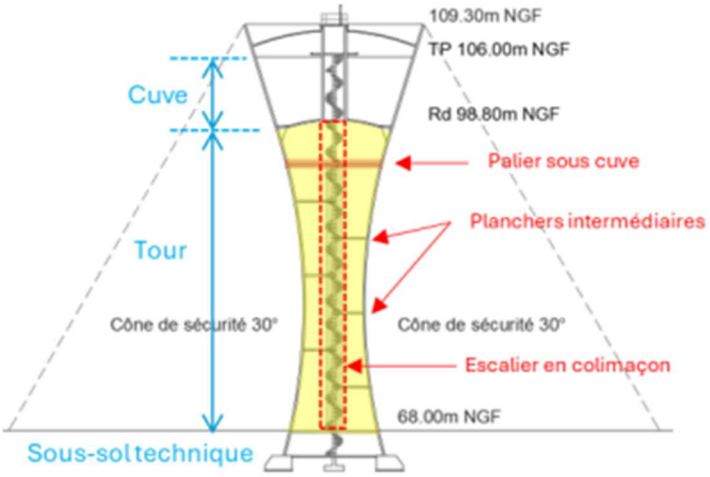
Le comité de pilotage s'est réuni à 3 reprises. ARTELIA a présenté les résultats de l'étude préliminaire le 6 février 2025.

Cette étude a permis de mettre en avant plusieurs éléments :

- La validation de la sectorisation de l'opération sur la commune de Plouguerneau (prise en compte de l'alimentation de secteur du bourg et du secteur du Grouanec)
- Les aménagements nécessaires (acquisition de parcelle, dimensionnement de l'ouvrage, renforcement des réseaux et maillages)
- La validation des données de consommation d'eau actuelles et projetées à 2048 par rapport à nos objectifs d'autonomie avec un réservoir de 950 m3
- La vérification de la modélisation hydraulique des réseaux et les pressions calculées au niveau de la distribution permettant d'optimiser la hauteur du nouveau réservoir
- La nécessité de renforcer / renouveler la conduite d'eau potable entre le nouveau réservoir et l'ancien
- L'étude rapide des contraintes de réalisation de la nouvelle conduite d'eau potable :
    - Encombrement du sol
    - Contraintes géologiques
    - Traversée de la RD 10
    - Contraintes environnementales

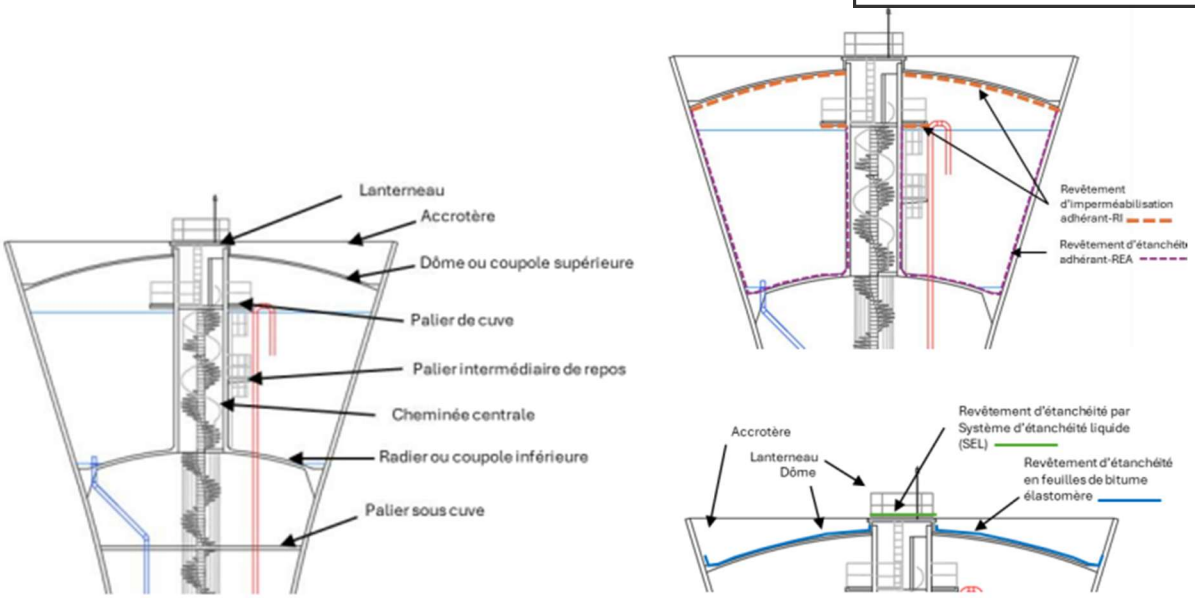
Egalement, cette étude propose de façon détaillée les caractéristiques techniques du futur ouvrage :

1. L'importance de disposer des parcelles CT72 et CT71 pour les besoins techniques du futur chantier
2. La prise en compte des règles d'urbanisme
3. Les hypothèses de calcul du génie civil
    - Caractéristiques de l'ouvrage
    - Hypothèses géotechniques et choix des fondations
4. Description de l'ouvrage :

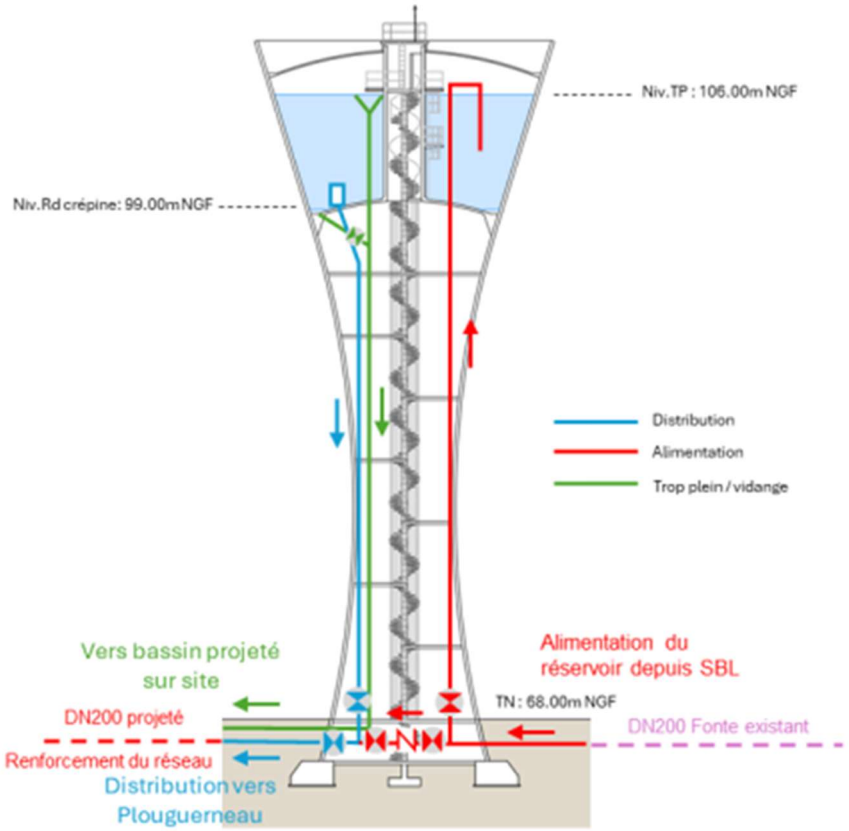


- Tour d'une hauteur de 28 mètres comprenant un escalier d'accès en colimaçon (avec des paliers intermédiaires de repos), un plancher avec des caniveaux techniques, un plancher sous cuve équipé de garde-corps
- Une cuve avec une cheminée centrale d'accès au dôme, un palier de cuve en partie haute

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-14DCC050326-DE

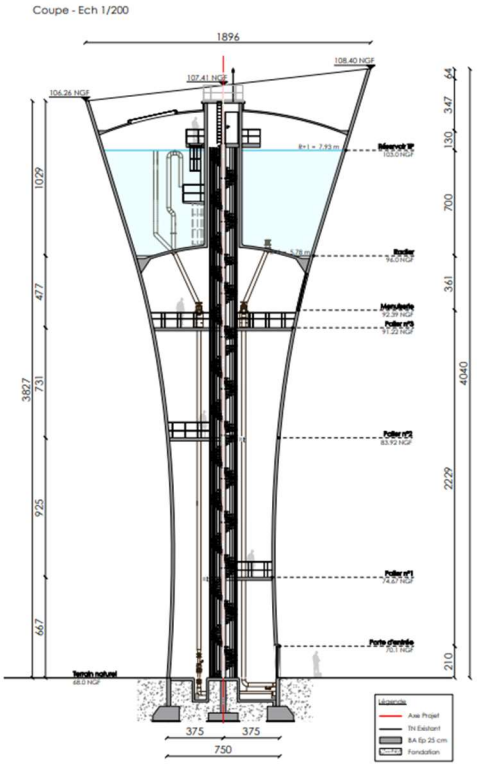


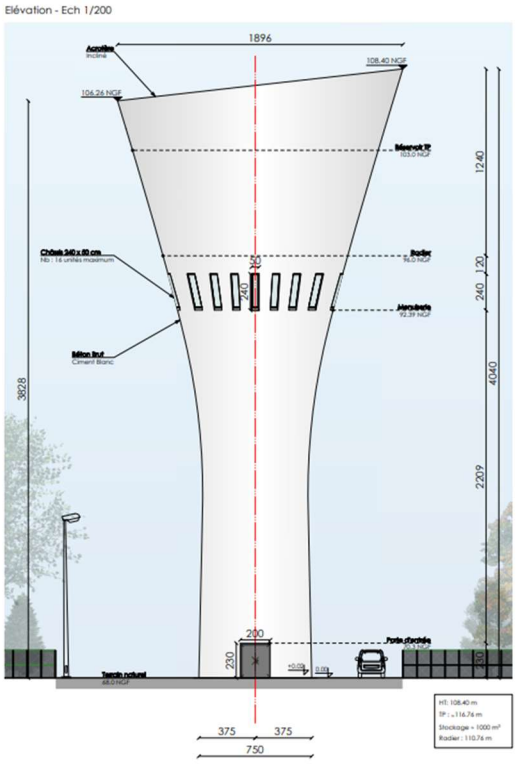
- Dôme et lanterneau avec une coupole réalisée en béton armé avec un acrotère béton formant garde-corps et un revêtement d'étanchéité sur le dôme et sur la dalle du lanterneau
- Un sous-sol technique accessible par escalier en colimaçon
- L'ensemble des équipements hydrauliques nécessaires à l'intérieur de l'ouvrage
- L'ensemble des équipements hydrauliques nécessaires à l'extérieur de l'ouvrage : réseau, regard et bassin tampon
- Les équipements de métrologie
- Les équipements d'accès : portes, trappes…
- Les équipements de sécurité collective (garde-corps, cage à moineaux…), de ventilation, de manutention, de contrôle d'accès, d'électricité et d'automatisme
- La voirie et les clôtures



Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-14DCC050326-DE

Bilan de l'avant-projet sommaire :





L'avant projet sommaire présenté par le maitre d'œuvre Artelia / TGMP prévoit :

- Une forme architecturale avec une hyperbole avec un acrotère incliné
- La création de fenêtres sous la cuve
- La mise en place d'un ciment blanc permettant une insertion paysagère adaptée
  La mise en place d'un revêtement d'étanchéité dans la cuve de stockage de l'eau potable (au lieu d'un stockage sur ciment brut)

Deux options également proposées avec la réalisation d'une double cuve (350 000 €) et d'ouvertures sur l'acrotère (20 000 €) n'ont pas été retenues par le COPIL.

Le montant global prévisionnel du programme de travaux présenté par le bureau d'études est le suivant :

Château d'eau	2 540 000,00 €
étanchéité intérieure	150 000,00 €
travaux VRD du site	120 000,00 €
conduite DN 200	410 000,00 €
ciment blanc	50 000,00 €
acrotère inclinée	64 000,00 €
fenêtre dans le fût (env 12)	50 000,00 €
montant global € HT	**3 384 000,00 €**
imprévu 10%	338 400,00 €
montant global avec imprévu € HT	**3 722 400,00 €**



Le montant prévisionnel des travaux et des études menées et à mener est le suivant :

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-242900553-20260305-14DCC050326-DE

PROJET RESERVOIR PLOUGUERNEAU Selon AVANT-PROJET SOMMAIRE	
POSTE	**MONTANT**
Achat des terrains dont :	**244 410,00 €**
Achat parcelle CT72 et CT73	*176 550,00 €*
Achat parcelle CT71	*67 860,00 €*
Etudes dont :	**217 150,00 €**
Etude CYCLEAU	*13 700,00 €*
MARCHE ARTELIA / TGMP	*180 950,00 €*
MARCHE ARTELIA / TGMP options	*22 500,00 €*
Etudes préalables (montant prévisionnel)	**110 000,00 €**
Missions géotechniques	*60 000,00 €*
Missions contrôle technique	*20 000,00 €*
Mission SPS	*10 000,00 €*
Analyses HAP / Amiante	*5 000,00 €*
Etudes pour canalisation	*15 000,00 €*
Travaux réservoir (montant prévisionnel)	**2 974 000,00 €**
Renouvellement canalisation eau potable (montant prévisionnel)	**410 000,00 €**
TOTAL PREVISIONNEL	**3 955 560,00 €**
TOTAL PREVISIONNEL avec 10 % aléas chantier (poste résevoir et canalisation)	**4 293 960,00 €**

Vu l'avis favorable du bureau de communauté du 12 Février 2026 sur l'avant-projet sommaire sous réserve d'une modification, en retirant les fenêtres.

Considérant la délibération du conseil municipal de Plouguerneau du 25 février 2026 approuvant l'avant-projet sommaire concernant la réalisation d'un nouveau château d'eau sur la commune.

Considérant que le Conseil de communauté, ayant entendu l'avis du bureau, et après en avoir débattu a décidé d'approuver l'avant-projet sommaire selon les dispositions évoquées ci-dessus et, à ce titre, écarte la réserve émise par le bureau de communauté,

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide, avec 5 votes contre et 3 abstentions, d'approuver, à la majorité qualifiée, l'avant-projet sommaire concernant la réalisation d'un château d'eau à Plouguerneau. Il engage le Président à réaliser l'ensemble des dossiers administratifs, techniques et financiers et à lancer la consultation des entreprises.

Fait et délibéré à Plabennec
le 11 mars 2026,

Le Président,
Monsieur Jean François TREGUER

COMMUNAUTE de COMMUNES
29860 PLABENNEC
du Pays des ABERS